

Conseil municipal de Soueix-Rogalle

Compte rendu de la séance du 15 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quinze avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BONTÉ.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de la convocation : vendredi 29 mars 2019

étaient présent/e/s : Christiane BONTÉ, Christine TERRISSE, Colette ROMIER, Pierre JOUAS, Catherine TEQUI

était/en/t excusé/e/s :

était/en/t absent/e/s : Stéphane COUMES, Lionel FERNANDES, Pierre GASTEUIL

était/en/t représenté/e/s : Thomas GUITTOT par Catherine TEQUI, Séverine BARAT par Christine TERRISSE

Secrétaire de séance : Madame Colette ROMIER

Ordre du jour:

- Approbation du compte de gestion 2018 (budget principal et annexe) ;
- Approbation du compte administratif 2018 (budget principal et annexe) ;
- Fiscalité locale : Vote des taux des quatre taxes ;
- Vote du budget primitif 2019 (budget principal et annexe) ;
- Subventions aux associations ;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Vote du compte de gestion 2018 (DEL 2019 012)

Le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du compte administratif 2018 (DEL 2019 013)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame la Maire, s'étant retirée au moment du vote,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame la Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	41 228,14			47 325,07	41 228,14	47 325,07
Opérations exercice	213 792,65	99 674,88	372 160,52	537 886,14	585 953,17	637 561,02
Total	255 020,79	99 674,88	372 160,52	585 211,14	627 181,31	684 886,09
Résultat de clôture	155 345,91			213 050,69		57 704,78
Restes à réaliser	1 823,61	15 655,00			1 823,61	15 655,00
Total cumulé	157 169,52	15 655,00		213 050,69	1 823,61	73 359,78
Résultat définitif	141 514,52			213 050,69		71 536,17

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation du résultat de fonctionnement (DEL 2019 014)

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice ;
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 213 050,69

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	47 325,07

Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	141 590,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCÉDENT	165 725,62
Résultat cumulé au 31/12/2018	213 050,69
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	213 050,69
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	141 514,52
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	71 536,17
B.DEFICIT AU 31/12/2018	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019 (DEL 2019 015)

Madame la Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 fourni par le directeur des finances publiques qui avec les nouvelles bases arrive à un montant de produit de 67 931 €.

Après délibération, les taux votés seront :

	Taux votés	Bases imposition 2019	produit correspondant
Taxe d'habitation (TH)	5,94	610 000	36 234
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	8,26	468 800	38 722
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	38,72	8 200	3 175

Produit fiscal attendu : 78 131 €

Subventions de fonctionnement versées aux associations (DEL 2019 016)

Vu l'article L.2311-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De répartir les subventions allouées par la commune selon le tableau joint en annexe ;
- D'imputer les dépenses en résultant à l'article 6574 du budget communal.

Vote du budget primitif (DEL 2019 017)

Madame la Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la commune de Soueix Rogalle,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996 ;

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du code général des collectivités territoriales ;

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la commune de Soueix-Rogalle pour l'année 2019 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 870 392.86 Euros

En dépenses à la somme de : 870 392.86 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	111 314.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	145 370.00
014	Atténuations de produits	25 272.00
65	Autres charges de gestion courante	47 983.00
66	Charges financières	33 323.00
67	Charges exceptionnelles	1 600.00
023	Virement à la section d'investissement	153 725.17
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		518 587.17

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	15 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	18 209.00
73	Impôts et taxes	138 448.00
74	Dotations et participations	155 931.00
75	Autres produits de gestion courante	118 963.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	71 536.17
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		518 587.17

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	5 857.81
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	14 320.00
23	Immobilisations en cours	65 879.97

16	Emprunts et dettes assimilées	110 402.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	155 345.91
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		351 805.69

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	30 215.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	141 514.52
138	Autres subventions invest. non transf.	5 351.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	153 725.17
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		351 805.69

Vote du compte de gestion 2018 - Budget annexe : camping municipal (DEL 2019 018)

Le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du compte administratif 2018 - Budget annexe : camping municipal (DEL 2019 019)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame la Maire, s'étant retirée au moment du vote,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame la Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		511,29		6 279,71		6 791,00
Opérations exercice	1 000,00		726,10	7 043,35	1 726,10	7 043,35
Total	1 000,00	511,29	726,10	13 323,06	1 726,10	13 834,35
Résultat de clôture	488,71			12 596,96		12 108,25
Restes à réaliser						
Total cumulé	488,71			12 596,96		12 108,25
Résultat définitif	488,71			12 596,96		12 108,25

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation du résultat de fonctionnement - Budget annexe : camping municipal (DEL 2019 020)

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice ;
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 12 108,25

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	6 791,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	285,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCÉDENT	5 317,25
Résultat cumulé au 31/12/2018	12 108,25
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	12 108,25
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	488,71
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	12 596,96
B.DEFICIT AU 31/12/2018	

Vote du budget primitif - Budget annexe : camping municipal (DEL 2019 021)

Madame la Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 du camping municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996 ;

Vu les articles L.2311-2, L.2312-1 et L.2312-3 du code général des collectivités territoriales ;

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du camping municipal pour l'année 2019 présenté par son Maire ;

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 25 403.65 Euros

En dépenses à la somme de : 25 403.65 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	12 452.85
65	Autres charges de gestion courante	500.00
022	Dépenses imprévues	1 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 725.40
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		19 678.25

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	7 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	570.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	12 108.25
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 678.25

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	5 155.40
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	570.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		5 725.40

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 725.40
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 725.40

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.